



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ DT C2 0W30
Huile moteur synthétique

Code du produit : 892456

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou
appeler le SAMU en composant le 145, +41 1 251
51 51(international)

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre
contact avec le CSR local

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 Contient C14-16-18 Alkyl phenol. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 70,00 - < 80,00
Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement	72623-87-1 276-738-4	Asp. Tox.1; H304	>= 5,00 - < 10,00
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	72623-86-0 276-737-9	Asp. Tox.1; H304	>= 5,00 - < 10,00
bis(nonylphenyl)amine	36878-20-3 253-249-4	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50
C14-16-18 Alkyl phenol	931-468-2	Skin Sens.1B; H317 STOT RE2; H373	>= 1,00 - < 2,50

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO2)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NOx) gaz carbonique et monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Ne pas fumer.
Le récipient vide est dangereux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de	Base
------------	---------	----------------	---------------	------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

		(Type d'exposition)	contrôle	
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	VME (fraction inhalable)	5 mg/m3 fraction inhalable	CH SUVA

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide
Couleur : ambre
Odeur : huileux
Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : Non applicable



**FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ**
SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur
synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Point d'écoulement	:	< -48 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	224 °C Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 0,843 gcm ³ (15,6 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	< 6.000 mPa.s (-35 °C)
Viscosité, cinématique	:	46,5 mm ² /s (40 °C)
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts
Des bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Composants:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Composants:

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

C14-16-18 Alkyl phenol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'ingestion dans les classifications SGH.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat: Légère irritation passagère

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

C14-16-18 Alkyl phenol:

Méthode: OCDE ligne directrice 431

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

C14-16-18 Alkyl phenol:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Espèce: **Lapin**
Résultat: **Légère irritation passagère**

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Remarques: Basé sur des produits similaires

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Type de Test: **Test de Buehler**

Espèce: **Cochon d'Inde**

Evaluation: **Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.**

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Espèce: **Cochon d'Inde**

Evaluation: **Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.**

Méthode: **OCDE ligne directrice 406**

Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

C14-16-18 Alkyl phenol:

Type de Test: **Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux**

Espèce: **Souris**

Evaluation: **Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.**

Méthode: **OCDE ligne directrice 429**

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

REACTION PROD. OF BENZENEAMINE, N-PHENYL- W/ NONENE (BRANCHED):

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: **Test de Ames**

Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**

Activation du métabolisme: **avec ou sans activation**

métabolique

Résultat: **négatif**

C14-16-18 Alkyl phenol:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: **Test de Ames**

Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**

Activation du métabolisme: **avec ou sans activation**

métabolique

Résultat: **négatif**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

C14-16-18 Alkyl phenol:

Organes cibles: Foie

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique
Danger à court terme (aigu)
pour le milieu aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme
(chronique) pour le milieu
aquatique

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Poisson): > 100 mg/l**
Durée d'exposition: **96 h**

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : **EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l**
Durée d'exposition: **48 h**

Toxicité pour les algues : **EL50 (Les algues): > 100 mg/l**
Durée d'exposition: **72 h**

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) : **NOEC: 10 mg/l**
Espèce: **Poisson**

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique) : **NOEC: 10 mg/l**
Espèce: **Invertébrés aquatiques**

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l**
Durée d'exposition: **96 h**
Type de Test: **Essai en statique**
Substance d'essai: **WAF**
Méthode: **OCDE ligne directrice 203**
Remarques: **Aucune toxicité à la limite de solubilité**

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : **EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l**
Durée d'exposition: **48 h**
Type de Test: **Essai en statique**
Substance d'essai: **WAF**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 202**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Toxicité pour les algues	: NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOELR: >= 1.000 mg/l Durée d'exposition: 14 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEL: 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia (Daphnie) Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 211

bis(nonylphenyl)amine

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF
Toxicité pour les algues	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 600 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique

C14-16-18 Alkyl phenol

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

Toxicité pour les algues : **CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 100 mg/l**
Point final: **Inhibition de la croissance**
Durée d'exposition: **72 h**
Type de Test: **Essai en statique**
Substance d'essai: **WAF**

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Huiles Lubrifiantes (Pétrole), C20-50, Base Huile Neutre, Hydrotraitement

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
Biodégradation: **2 - 4 %**
Durée d'exposition: **28 jr**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

bis(nonylphenyl)amine

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**
Biodégradation: **0 %**
Durée d'exposition: **28 jr**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

C14-16-18 Alkyl phenol

Biodégradabilité : Résultat: **Facilement biodégradable.**
Remarques: **Avis d'expert**

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

bis(nonylphenyl)amine

Coefficient de partage: n-octanol/eau : **log Pow: > 7,5**

C14-16-18 Alkyl phenol

Coefficient de partage: n-octanol/eau : **log Pow: > 7,2**

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 79,15 %

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

Inventaires



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Informations internes : 000000266380

Texte complet pour phrase H

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

C_{ixx} : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (IC_{xx})

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CM_{xx} : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LC_{xx})

DM_{xx} : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LD_{xx})

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ DT C2 0W30 Huile moteur
synthétique

Version: 2.0

Date de révision: 02.07.2020

Date d'impression: 08/02/2022

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Phrase R : Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne